



Image: Fatema Abizar

**Le monde des arts confronté  
au nouveau droit d'auteur suisse**  
Conférence annuelle  
de la Fondation pour le droit de l'art  
et du Centre du droit de l'art

---

**jeudi 5 novembre 2020, 8h30-17h**

Uni Mail - salle MR290, Boulevard du Pont-d'Arve 40, 1205 Genève

---

# Conférence annuelle de la Fondation pour le droit de l'art et du Centre du droit de l'art

## Le monde des arts confronté au nouveau droit d'auteur suisse

---

**jeudi 5 novembre 2020**, 8h30-17h

Uni Mail - salle MR290, Boulevard du Pont-d'Arve 40, 1205 Genève

---

Le droit d'auteur protège les artistes et leur confère le droit de décider si, quand et comment leur œuvre peut être utilisée. En Suisse, la Loi sur le droit d'auteur vient d'être modernisée afin d'être adaptée à l'ère numérique. Ces réformes concernent les auteurs, les utilisateurs, les archives, les musées, les bibliothèques et la société civile dans son ensemble. Entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2020, les nouvelles dispositions portent notamment sur la protection de photographies, sur l'utilisation d'œuvres dont l'auteur est inconnu, les nouvelles limites du droit d'auteur face aux inventaires de collections d'art et à la recherche, ou encore les violations au droit d'auteur sur Internet. Cette conférence a comme objectif de revenir sur l'historique de cette importante réforme et de clarifier son impact pour les acteurs du monde des arts.

8h30 *Accueil des participants*

9h00 **Mot de bienvenue et introduction :**

Professeur Bénédict Foëx, Doyen de la Faculté de droit, Université de Genève

Professeur Marc-André Renold, Directeur du Centre du droit de l'art, Avocat et Pierre Gabus, Président de la Fondation pour le droit de l'art, Avocat

9h20 **La révision – un regard dans les coulisses**

Sabrina Konrad, Avocate, Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

9h50 **Petite révolution en lien avec la protection des photographies**

Ralph Schlosser, Avocat, Docteur en droit

10h20 *Discussion et pause-café*

11h15 **Œuvres orphelines et les nouvelles licences collectives**

Professeur Vincent Salvadé, Université de Neuchâtel & Directeur général adjoint, SUISA

11h45 **Restrictions au droit d'auteur – les utilisations autorisées**

Anne Laure Bandle, Directrice de la FDA, Avocate, Docteure en droit

12h15 *Discussion et pause-déjeuner*

14h00 **Droits voisins – implications en pratique et nouvelle durée de protection**

David Johnson, lic. iur. Responsable Suisse romande, Coopérative suisse des artistes interprètes SIG / Swissperform

14h30 **Comment (et où) faire valoir ses droits d'auteur en justice?**

**Questions actuelles de procédure et de protection des données**

Anne-Virginie La Spada, Avocate, Docteure en droit

15h00 **Internet et droit d'auteur**

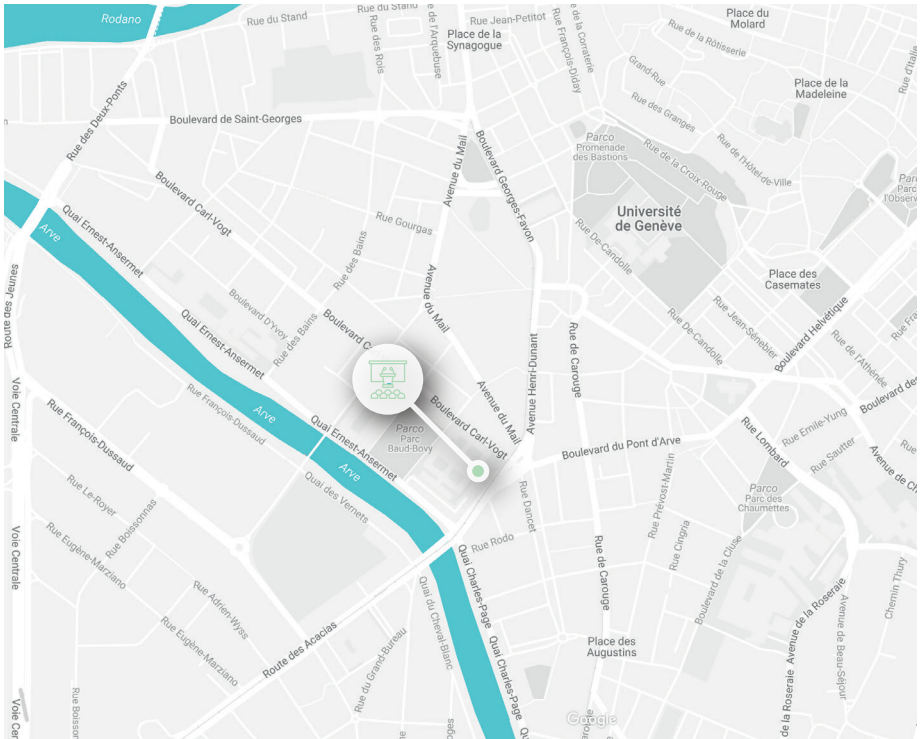
Sevan Antreasyan, Avocat, Docteur en droit

15h30 **Table ronde critique**

animée par Peter Mosimann, Avocat, Docteur en droit

Avec Sevan Antreasyan, David Johnson, Vincent Salvadé & Ralph Schlosser

17h00 *Clôture*



Uni-Mail, University of Geneva,  
salle MR290

Bd du Pont-d'Arve 40  
1205 Genève